

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS du 12 février 2009

Présences : (voir Annexe 1)

Ordre du jour :

0. Ouverture
1. Nomination d'un animateur et d'un-e secrétaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2008
4. Bilan financier de mi-session
5. Adoption de la charte du Fractal
6. Formation du comité logiciel libre
7. Avis de motion : politique de subventions
8. BQAM
9. Crapaud
10. Varia
11. Fermeture

0. Ouverture

Le quorum est atteint, Alain Roy ouvre l'assemblée à 12h44.

1. Nomination animateur-trice et secrétaire d'assemblée

Le comité exécutif de l'AESS **propose** Alain Roy à l'animation et Lydia Roy-Simard au secrétariat.

Le comité exécutif de l'AESS **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le comité exécutif de l'AESS **propose** l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture
1. Nomination d'un animateur et d'un-e secrétaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2008
4. Bilan financier de mi-session
5. Adoption de la charte du Fractal
6. Formation du comité logiciel libre
7. Avis de motion : politique de subventions
8. Varia
9. Fermeture

Le comité exécutif de l'AESS **appuie**.

Alain Roy **propose** de renommer le point 4 pour "Finances" et de créer deux sous-points, soit le point 4.1 "Bilan financier de mi-session" et le point 4.2 "Vérification comptable".

Alexis Laferrière **appuie**.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

André Morin **propose** d'ajouter le point "Bécam" après le point 6.

Jean-Philippe Vermette **appuie**.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

Jean-Philippe Vermette **propose** d'ajouter le point "Crapaud" après le point 7.

Cynthia Moreau **appuie**.**

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

0. Ouverture
1. Nomination d'un animateur et d'un-e secrétaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2008
4. Bilan financier de mi-session
5. Adoption de la charte du Fractal
6. Formation du comité logiciel libre
7. Avis de motion : politique de subventions
8. Bécam
9. Crapaud
10. Varia
11. Fermeture

3. Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2008

12h47

Alexandre Desmarais **propose** l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS du 23 novembre 2008.

Nathalie Barthelemy **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Finances

4.1 Bilan financier de mi-session

Alexis Laferrière fait une présentation du bilan financier de mi-session tel que préparé par Sébastien Duquette, responsable aux affaires financières de l'AESS. Voici quelques points qui ont été expliqués de manière plus détaillée :

- L'enveloppe "Activités sociales" a un excédent de 10 000\$ en terme de dépenses. Ceci s'explique par le fait que l'AESS attend toujours des remboursements de certaines associations facultaires pour l'événement de la rentrée.
- L'enveloppe pour le comité environnemental aussi semble avoir été dépensée en totalité, mais l'AESS attend toujours la subvention salariale octroyée par les SVE pour l'employée à l'environnement et la bourse de Forces Avenir obtenue par le comité environnemental.
- Le budget de manière générale tenait en compte une baisse de 15% du taux d'inscriptions, donc de cotisations, or le nombre de membres a diminué de seulement 10% à 12%. Le bilan de fin d'année permettra de connaître les chiffres exacts, il faut simplement s'attendre à ce que l'AESS ait un surplus à gérer pour le prochain budget.

12h51

Carl Paquin **propose** l'adoption du bilan financier de mi-session.
Jean-François Mercure **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 Vérification comptable

Alexis Laferrière **propose** que Marc-André Léger, B.A.A., effectue la vérification comptable de l'AESS pour l'année 2008 et de le rémunérer pour ses services.
Émilie De Champlain **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Adoption de la charte du Fractal

12h56

Fabien Wegmuller, un des gérants du café Fractal, fait une présentation de la charte (voir document, annexe 2) :

- Le café souhaite avoir une base fonctionnelle et mieux structurée pour les employés et les gérants-es. Ils et elles veulent s'assurer que les valeurs du café Fractal soient officialisées, stables et qu'elles s'inscrivent dans une continuité.

- Les 3 grands axes de la mission du café Fractal sont les suivants :

1. Mission alimentaire (saine, éthique, locale, écologique, accessible, etc.)
2. Mission environnementale
3. Mission sociale (lieu d'échanges et de partage)

13h00

Fabien Wegmuller **propose** l'adoption de la charte du café Fractal.
Davi Trenou **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Formation du comité logiciel libre

13h02

Considérant la position de l'AESS en faveur de l'utilisation du logiciel libre, de son adoption étendue et de sa promotion dans le milieu.

Alexis Laferrière **propose** la création du « Comité logiciel libre de l'AESS » avec pour mandat d'agir sur cette position et de collaborer avec les différents acteurs du milieu, dans l'intérêt des étudiants et pour faire avancer la cause.

Christian Blais **appuie**.

Alexandre Desmarais **propose** d'amender la proposition et de remplacer "la cause" par "la situation du logiciel libre".

Pascale Krzywkowski **appuie**.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

On peut lire la proposition modifiée comme suit :

Alexis Laferrière **propose** la création du « Comité logiciel libre de l'AESS » avec pour mandat d'agir sur cette position et de collaborer avec les différents acteurs du milieu, dans l'intérêt des étudiants et pour faire avancer la situation du logiciel libre.

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

7. Avis de motion : politique de subventions

Considérant que la politique de subvention telle qu'utilisée par l'AESSUQÀM est incomplète et comprend des lacunes entravant son bon fonctionnement.

Considérant que des commentaires sur sa refonte ont été soulevés par le comité d'étude des subventions lors de la session d'automne 2008.

Jonathan Rioux propose de mandater le comité exécutif de la refonte de la politique de subvention. Cette refonte devra mener à la présentation lors de la prochaine assemblée générale régulière d'un document comprenant la politique révisée selon les critères soulevés lors des sessions passées.

Pascale Krzywkowski **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Un avis de motion pour la refonte de la politique de subventions de l'AESS sera déposé dans une assemblée subséquente.

8. BQAM

- Vélogik quitte le campus de l'UQÀM.
- BQAM est aussi un groupe de réparation et d'ateliers de vélos, il est présentement en attente d'une agrémentation, donc d'un statut de groupe reconnu par l'UQÀM.
- BQAM veut offrir des ateliers autogérés par les étudiants-es, des points de services de réparations sur le campus et la vente de vélos recyclés à bas prix.
- Ils souscriront à une demande de financement au Pacte des générations pour offrir un emploi étudiant sur le campus.

André Morin **propose** que l'AESS parraine le groupe BQAM à partir de maintenant pour une durée de un an.

Nathalie Barthelemy **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Crapaud

Jean-Philippe Vermette fait une présentation du groupe Crapaud. C'est un groupe qui souhaite prendre en charge l'aménagement paysager de l'UQÀM et souscrire aux appels d'offres. Notamment, ils et elles souhaitent notamment poursuivre le projet des toits verts et aménager la cours intérieure du campus des sciences.

Jean-Philippe Vermette **propose** que l'AESS appuie le Crapaud dans ses démarches pour aller de l'avant dans l'appel d'offre de l'UQÀM pour l'aménagement paysager.

Aurore Nicol **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Varia

Charles-Éric Hallé **propose** la création d'un comité d'étude de redistribution locative dans l'intérêt de redistribuer les ressources physiques de l'association dans le but de maximiser les gains de la communauté.

Guillaume Malette *appuie*.

La proposition n'a pas été adoptée ou battue par l'assemblée, elle a été sommairement discutée puis l'assemblée est passée au point suivant.

- Le syndicat des professeurs-es de l'UQÀM (SPUQ) est en moyen de pression, lundi prochain aura lieu une "journée de lecture". La situation est à suivre.

- Affiliation nationale : l'AESS participe à titre d'observateur aux congrès et tables de concertations d'associations ou de regroupements nationaux (FEUQ, ASSÉ, Table de concertation des associations indépendantes), mais aucune affiliation n'est à l'ordre du jour.

11. Fermeture

Jean-François Mercure *propose* la fermeture de l'assemblée à 13h32.
Carl Paquin *appuie*.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.
L'assemblée est fermée.**
